



Marché de Noël

Bulletin d'inscription

Sam. 12 décembre 2020 (avec nocturne)

Dim. 13 décembre 2020

Salle des Fêtes Jules Menet et ses abords (extérieur)

Nom.....Prénom.....
Raison sociale.....
N° professionnel (siren, siret...) :.....
Adresse.....
Code.....Ville.....
Tél :Mail.....

Activité proposée sur le salon avec détails
(Photos, animation, dégustation, démonstration...) :

.....
.....
.....
.....

Notes, observations :

.....
.....
.....
.....

LA PARTICIPATION EST GRATUITE POUR LES COMMERCANTS FERTOIS.

A retourner à la Mairie de La Ferté Alais :

5, rue des Fillettes BP 44 91590 La Ferté Alais

Avant le 30 novembre 2020

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les termes.

Fait à.....Le.....

Signature





Marché de Noël de La Ferté Alais Sam. 12 décembre 2020 (avec nocturne)

Dim. 13 décembre 2020

Salle des Fêtes Jules Menet et ses abords (extérieur)

- Ce Marché de Noël est organisé par la municipalité de la Ferté Alais. La volonté des organisateurs est de retrouver au travers de cette manifestation un marché de Noël purement traditionnel et magique pour satisfaire petits et grands.

Informations pratiques :

Capacité 25 exposants environ (15 intérieur et 10 extérieur) (produit du terroir, artisanat, articles cadeaux etc.) – décorations – stands (cf règlement intérieur) - gardiennage

Prise de possession des stands : samedi 12 décembre 8h00

Sam. 12 décembre 2020

Ouverture au public : 10h00

Fermeture : 22h00

Dim. 13 décembre 2020

Ouverture au public : 10h00

Fermeture : 18h00

Alimentation électrique assurée (prévoir rallonges, multiprises et éclairage du stand)

Renseignements et contacts :

Par tél : Baptiste KOWAL : 06 77 30 30 22 ou 01 69 90 88 44

Par e-mail : bkowal@lafertealais.fr

Animations prévues :

Animations : Père Noël, manège, déambulations...

Restauration – vin chaud

Ambiance musicale

Communication :

Presse locale et régionale

Facebook, www.lafertealais.fr

Prospectus, affiches, panneaux, fléchage, calicot





Règlement intérieur

Article 1

La Municipalité de La Ferté Alais organise LE MARCHÉ DE NOËL les 12 et 13 décembre 2020.

Article 2

Ce marché de Noël se tiendra sur la Place du Marché de La Ferté Alais.

Article 3

La participation est gratuite pour les commerçants Fertois. Les organisateurs fournissent les tables, chaises, stands couverts et branchement électrique.

Les exposants s'engagent à respecter le matériel mis à leur disposition.

Article 4

Les exposants s'engagent à être présents durant toute la manifestation.

Article 5

Seules les demandes d'inscriptions complètes seront étudiées et prises en compte par ordre d'arrivée. Les détails de votre activité permettront aux organisateurs de faire un choix judicieux. Les démonstrations et dégustations créent toujours une animation appréciée des visiteurs.

Article 6

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne ne respectant pas le règlement ou semant le trouble de quelque façon que ce soit.

Article 7

Les organisateurs, n'étant pas dépositaires des objets exposés au sens donné à ce terme par le Code Civil mais seulement détenteurs précaires des objets déposés par les exposants, déclinent toute responsabilité en cas de dommages : accidents, vol, incendie, perte ou détériorations.....

La Ferté Alais le 7 juillet 2020

